

LE CONSEIL MUNICIPAL

S'est réuni dans la salle des fêtes le 9 novembre 2020 à 18 h 30 en séance ordinaire,

Ordre du jour :

1. Approbation de la séance du 5 octobre 2020
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Rapport des commissions
4. Loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renouvelé (A.L.U.R.) :
décision sur l'élaboration d'un PLU Intercommunal
5. Participation financière des associations aux frais de fonctionnement des locaux et biens communaux
6. Rapport annuel 2019 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable
7. Rapport annuel 2019 sur la qualité et le prix du service public d'assainissement
8. Divers

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 novembre 2020

Sous la présidence de M. Adrien KIFFEL, Maire,

Membres présents : Nathalie DISCHLER, Emmanuel GOETSCHY, Adjoint, Michèle BOEHLER, Michel KAUFMANN, Michel HERZOG, Raphaël GOETZ, Sébastien JACOB, Caroline ANTONI, Eric VOGT, Daniel GILLMANN, Mathieu KAUFMANN, Sébastien REHM, Gilles CURÉ, Jean-Jacques OBER

Membre absent excusé : /

50/20 Approbation de la séance du 5 octobre 2020

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le Procès-Verbal de la réunion du 5 octobre 2020 qui a préalablement été transmis à chaque conseiller.

Sans observation, on passe à la signature du registre.

51/20 Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Mme ALTER Anne-Marie en qualité de secrétaire de séance.

52/20 Rapport des commissions

- commission construction : 2 déclarations préalables et 1 permis de démolir transmis par mail
- commission d'appel d'offres : approbation d'un avenant pour le lot 14 Peinture intérieure/ revêtement sol souple du chantier Mairie
- commission fêtes et manifestations : confection de paniers garnis avec des produits locaux qui seront distribués aux aînés pour Noël en remplacement du repas annulé
- commission sécurité : pose des barrières au Bergweg et sécurisation dans le village
- commission club-house : raccordement au réseau d'assainissement à solutionner

53/20 Loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (A.L.U.R.) : décision sur l'élaboration d'un PLU Intercommunal

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (A.L.U.R.) ;

CONSIDERANT que cette loi instaure notamment le transfert automatique de la compétence P.L.U. aux Intercommunalités (Communautés de Communes et d'Agglomération) selon les modalités suivantes :

- ce transfert intervient au terme d'un délai de trois ans suivant la promulgation de la loi, afin de laisser aux Intercommunalités et aux équipes municipales le temps de se préparer,
- un mécanisme de minorité de blocage permet aux Maires de reporter le transfert de la compétence P.L.U. au niveau intercommunal s'ils rassemblent un quart des Communes représentant au moins 20 % de la population d'une Communauté,
- une clause de revoyure prévoit que le Conseil Communautaire et les Communes délibèrent sur le transfert de compétence au niveau intercommunal à chaque fois qu'il est renouvelé (un transfert volontaire entre chaque renouvellement reste également possible, selon ces nouvelles modalités),
- avant le délai de trois ans prévu par la loi, les modalités de transfert de compétences actuellement prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales demeurent ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur le Maire ;

ET APRES en avoir délibéré ;

S'OPPOSE, à l'unanimité,

au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG.

54/20 Participation financière des associations aux frais de fonctionnement des locaux et biens communaux

VU les délibérations n° 35/17 – n° 50/17 et n° 57/19 fixant le montant des participations financières des associations,

CONSIDERANT la situation particulière de l'année 2020 liée à la crise sanitaire Covid 19 et aux périodes de confinement mettant les activités associatives à l'arrêt pendant plusieurs semaines,

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, et après discussion, décide, à l'unanimité, de surseoir au versement par l'ensemble des associations de leur participation financière pour l'année 2020.

55/20 Rapport annuel 2019 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable

Monsieur le Maire présente ce rapport qui ne soulève aucune remarque particulière.

56/20 Rapport annuel 2019 sur la qualité et le prix du service d'assainissement

Monsieur le Maire présente ce rapport qui ne soulève aucune remarque particulière.

57/20 Divers

Monsieur le Maire donne diverses informations :

- Projet de changement de gérance du Proxi avorté. Les deux dames se sont retirées. Discussion concernant l'état sanitaire des locaux.
- Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde par la commission de sécurité.
- Mise en place d'un dépôt de pain sous le porche de la mairie, un service très apprécié.
- Commémoration du 11 novembre en comité restreint.
- Installation des sapins et décorations de Noël les 21 et 28/11/2020.
- Demande d'une société pour la pose de lodges écologiques haut de gamme -hébergements insolites- dans le parc du site thermal Sulzbad.
- Annulation d'un permis de construire au Canal.
- Prochaine session fixée au 14 décembre 2020.

Monsieur GILLMANN Daniel, délégué au Select'om rend compte de la réunion du Comité Directeur.

Il a également été interpellé qu'un panneau « sens interdit » était mal placé dans la rue des Vergers et d'un souci de réglage de l'éclairage public dans la rue des Jardins.

Madame DISCHLER Nathalie informe que la Communauté de Communes a souscrit un abonnement mutualisé à l'application IntraMuros et propose d'ouvrir un espace pour chacune des 18 communes qui le souhaitent. Wolxheim a adhéré à ce service. Cette application IntraMuros est téléchargeable gratuitement sur smartphone et permet à l'utilisateur d'accéder

aux informations et aux services de sa commune et de l'ensemble des communes du territoire.
Une communication sera faite dans le prochain Wolxheim Infos.

La séance est levée à 20 h 35

Pour extrait conforme

A Wolxheim, le 10 novembre 2020

Le Maire

Adrien KIFFEL